



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Mairie de TERVILLE

Route de Verdun
B.P. 5 0 0 1 0
57181 Terville CEDEX

Tél. : 03.82.88.82.88
Fax. : 03.82.34.22.21

www.terville.fr

DECISION N° 2021-1204
Portant tarification de la délivrance de copie de documents administratifs

Le Maire de la Ville de Terville, en vertu de la délégation permanente qui lui est accordée par délibération du conseil municipal en date du 14 septembre 2021, visée par la Sous-Préfecture de Thionville le jour même ;

Considérant la nécessité de permettre la délivrance de copie de documents administratifs ;

DECIDE

1) de fixer les tarifs applicables à la délivrance de copie de documents administratifs comme suit :

Listes Electorales	
Délivrance sur CD-ROM	3 €
Copie sur clé USB apportée par l'utilisateur ou transmission électronique	Gratuit

Autres documents administratifs	
Copie A4 noir et blanc	0,10 €
Copie A4 couleur	0,20 €
Copie A3 noir et blanc	0,15 €
Copie A3 couleur	0,35 €

2) de dire que les produits correspondants seront encaissés par la régie de recettes des droits au comptant de la Ville.

3) d'imputer les recettes à l'article 70388.



Fait à Terville, le 6 octobre 2021
Le Maire,

Olivier POSTAL

Publié ou notifié le : - 6 OCT. 2021